

CONSEIL DE VILLE.

Stance du 19 Avril 1828.—Continuation. M. Dutillet, capitaine de la garde de ville, sollicite du conseil l'approbation d'une mesure discrétionnaire par laquelle 25 hommes, dont le service devait expirer le 1er d'Avril ont été conservés jusqu'au 15. M. Dutillet demande en outre l'addition de 15 hommes à la garde de ville jusqu'à la fin de Juin.

FEUILLETON.

LE MARCHÉ DE BRIGTON.

Allons gentlemen Esquires, baronnets ou honorables aires, venez tous par ici, et quand vous aurez acheté vos chevaux, vos selles, vos harnois, vos chiens et vos fusils de chasse, s'il reste encore dans vos poches quelques schellings, tournez les yeux de ce côté; voici une femme comme il y en a peu; elle a le poil rouge comme le marquin qui recouvre le holy bible de notre révérend; elle a la peau jaune, rouge et violette; un chien de Français la prendrait volontiers pour son vieux drapeau; quoiqu'elle ait deux ou trois petites rides sur le front, elle n'a que trente ans; elle sait faire le thé, mais plus que pas une femme de Brigton; elle abuse des licences que la vieille Angleterre permet à la table de thé: elle est méchante, hargneuse, elle aime le brandy; et quand elle en a bu quelques verres, elle devient fort tendre; alors il faut qu'un mari ne s'éloigne pas beaucoup de chez lui, s'il veut être sûr de ce qui s'y passe. Or, comme moi, John Williams, je suis marin de profession, et que mon capitaine m'appelle quelquefois aux grandes Indes, et quelquefois à Torno, je me suis déterminé à vendre cette créature, pour qu'elle n'augmentât pas ma famille sans ma participation. Venez donc messieurs, si vous avez besoin d'une bonne femme pour vous tromper; pour vous ruiner, ou pour vous déshonorer. A vingt schellings! à vingt schellings!

compagnon souffrait tellement, que nous fûmes obligés de suspendre la descente pendant plusieurs minutes. Pour remédier à cet inconvénient les ouvriers nous conseillèrent d'avalier notre saignée après avoir fortement comprimé les nases et la bouche, et de retenir un moment notre respiration, afin d'établir une sorte de résistance contre la pression de l'air extérieur par celle de l'air intérieur. Mon compagnon se trouva peu soulagé par ce procédé. Lorsque nous nous remîmes en mouvement, il souffrait beaucoup il était pâle, ses lèvres étaient décolorées, on l'aurait cru prêt à s'évanouir. Cette expérience produisit sur moi un effet contraire; j'étais dans un état d'excitation analogue à celui qui résulte d'une forte dose de liqueur spiritueuse, je n'éprouvais qu'une vive pression autour de la tête, comme si un cercle de fer y eût été adapté avec violence. En parlant avec les ouvriers, j'avais quelque peine à les entendre; cette difficulté de l'ouïe devint même si forte, que pendant trois ou quatre minutes, il nous fut impossible de nous répondre; je ne m'entendais pas moi-même, parlant très-haut, et bientôt le bruit causé par la violence du courant contre les parois de la cloche, ne parvint plus à mon oreille. Enfin, nous arrivâmes au fond de la mer, où toute sensation désagréable cessa presque entièrement. Pendant la durée de notre séjour sous l'eau, nous respirions facilement, sauf une assez grande chaleur occasionnée par notre transpiration, qui remplissait la cloche de vapeurs extrêmement épaisses; mais au moyen d'un signal, l'air était si facilement renouvelé par celui qu'on envoyait d'en haut, que cet inconvénient ne tardait pas à disparaître; notre pouls n'éprouva aucune altération. A vingt pieds au-dessous de la surface de la mer, la température de l'eau était de dix degrés Réaumur. La lumière qui arrivait au fond de la mer était vive, le soleil brillait d'un grand éclat. On pouvait lire et écrire aisément. Mon compagnon vit des légions de poissons, de crabes et d'autres habitants de l'onde, fuir à l'approche de la cloche; nous recueillîmes plusieurs fucus attachés aux rochers et quelques animaux marins. La partie du fond de la mer, qui ne présentait pas de rochers, était composée de sable ou de cailloux roulés, ou de boue noire. Le courant était très-violent; la couleur de l'eau, vue au travers des verres, nous paraissait d'un vert pâle et diaphane. Après avoir passé plus d'une heure au fond de la mer, et avoir vu les ouvriers travailler avec autant de facilité qu'en plein air, ils firent des signaux, et on nous rappela à la surface, bien satisfaits de ce que nous avions vu, et de la sécurité dont on peut jouir dans une position aussi étrange. En remontant, nos sensations furent bien différentes de celles que nous avions éprouvées en descendant; il nous semblait que nos têtes devenaient beaucoup plus grosses, et que les os étaient sur le point de s'en séparer; mais cet inconvénient ne fut pas de longue durée. Découverte d'Antiquités. Dans la Crimée. M. de Blaramberg, directeur des Musées d'Antiquités établis à Odessa et à Kertch, vient de découvrir à un verster au-dessus de Simpheropol les restes d'un château ancien. On a tiré des débris qui y sont restés des bas reliefs et des inscriptions grecques, dont une porte cette dédicace. A Jupiter-Atabirius, sur l'autel, on distingue parfaitement le nom du roi Scilurus. C'est probablement ce fameux Scilurus qui fit la guerre aux généraux de Mithridate-Eupator, et qui, au rapport de Strabon, possédait, dans l'intérieur de la Tauroïde, les châteaux de Chavun, de Neapolis et de Palacium. Les vestiges nouvellement découverts peuvent appartenir à une de ces trois places. Parmi les bas-reliefs qu'on a détachés, il s'en trouve un qui représente la figure d'un vieillard ayant une barbe épaisse, et coiffé d'un bonnet singulier. Cette même figure, parfaitement ressemblante, se voit sur une médaille inédite du cabinet de M. de Blaramberg, au revers de laquelle on lit le nom du roi Scilurus. Le bas-relief offre donc indubitablement les traits de ce roi des Taurus-Sythes; cette découverte est très-importante pour l'iconographie ancienne. M. de Blaramberg, dans son dernier voyage pour la recherche d'antiquités sur les bords de l'ancien Bosphore-Cimmérien, reconnu à quatre verstes de Kertch, près de la batterie Pawlowski, les vestiges de l'ancienne ville de Nimphee, colonie grecque, qui dans l'antiquité avait appartenu quelque temps aux Athéniens, et ensuite aux rois de Bosphore. M. de Blaramberg y a retrouvé les traces des murs, et de grosses dalles de pierre dure dispersées sur le rivage du détroit, lui ont indiqué l'emplacement de l'ancien port de Nimphee, mentionné par Strabon.

Nouvelles Maritimes. PORT DE LA NILE-ORLEANS. Arrivés. Bateau de remorque Porpoise, d'au-dessous de la pointe, avec le navire Charles Adams et le brick Pulaski, sur lest. Le remorqueur Grampus, de la Balize, avec le brick Castillo, le goé. Spark, et Lagranger, et les axes aux lettres du brick Concordia et de la goé. Spark. Goé. Spark, Pool, de St. Jago, à J. Clark, avec des espèces, peaux, etc. à J. W. Zacharie et co; G. Vance; D. Mullony; et à d'autres. Brick Castillo, Young, de la Havane, à J. W. Zacharie et co; cargaison, cigars, des fruits, etc. à Zacharie et co; Lessasser et Kishaw, Cucullo; S. Toroff; et à ordre. Goé. Lagrange Beebe, de la Veracruz, avec du cuir, et des peaux à Mr. Jenkins. Bateau à vapeur Ontario, de St. Martinsville, avec du sucre, et des peaux. Bateau à vapeur Friendship, de Florence, avec du coton. Entrés. Navire John et Elizabeth, Barstow, New-York, à G. E. Russell et Barstow, sur lest. Navire Charles Adams, Henderson, New-York. Navire Mordecai, Hill, du Havre—rapporté. Navire Superior, Thompson, New-York—rapporté. Navire Xenophon, Aikin, New-York—sur lest. Navire John Hale, Thompson, Savannah. Brick Arcures, Jellerson, Mobile—sur lest. Brick Mexican, Boylan, Marseille—rapporté. Brick Orythia, Tanner, Havane—rapporté. Brick Kremlin, Wood, Boston—rapporté. Brick Forrest, Bates, New-York—rapporté. Brick Pulaskie, New York—rapporté. Brick Mobile, Portland—rapporté. Goé. Mary Ann, Sharp, Charleston, avec 37 esclaves. Goé. Citizen, Chase, Savannah—rapporté. Parti hier soir, le remorqueur Grampus, pour la Balize, avec le brick Sophia pour Hambourg, et le brick Oliver pour la Havane, à la remorque. Parti hier soir, le remorqueur Porpoise, pour la Balize, avec le navire Illinois, pour New-York, à la remorque. POUR TAMPICO. La goélette ECLIPSE, capitaine Marchand, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, partira immédiatement pour le dit port. Pour fret et passage, s'adresser à 19 Avril. M. F. COUGOT, Rue Royale. Je certifie que j'ai présidé au Tirage de la Loterie des Propriétés de Louis Pontiffé Petit, annoncée pour le 21ème jour d'Avril, et que les numéros suivants ont gagné les Lots ci-dessous, dans l'ordre suivant: N° 63 Second Lot. 174 Neuvième Lot. 104 Quatrième Lot. 77 Cinquième Lot. 133 Septième Lot. 225 Huitième Lot. 171 Troisième Lot. 30 Premier Lot. 73 Sixième Lot. Nlle-Orléans, 21 Avril 1828. A. DUBOURG, juge associé de 23 av. la Cour de Cité de la N.-Orléans. Collège Louisianais. Les développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER à l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de FRASCATI, situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve. Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant: 1°—La salubrité du lieu considérée par des juges compétens comme placée hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaine saison, exercent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans. 2°—La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente. 3°—Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques. 4°—La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permet de séparer les jeunes élèves des plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges. Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il le soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estima heureux si ces motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne se saisissant pas cette occasion de leur offrir ses services. M. Guillet, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Albert d'Hémécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à MM. Hoffmann, Pille et d'autres citoyens respectables de cette ville. Considérant combien il est difficile de faire obéir à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables d'une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il sera désormais impossible d'admettre un nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans. Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. 26 mars.

THEATRE D'ORLEANS. Jeudi 24—Au bénéfice de Mr. et Mlle Bolze—La première représentation de FIORELLA, opera nouveau en trois actes, paroles de Scribe, musique d'Auber. Suivi d'une représentation du CHARLÉ TANISME, vaudeville en un acte de Scribe. Le goût qui distingue les amateurs du spectacle a seul dirigé Mr. Bolze dans le choix qu'il a fait des ouvrages qui composent cette représentation. Fiorella, ce charmant opéra de Mr. Scribe, est un de ces ouvrages qui portent le cachet de grands maîtres et dont le succès serait assuré, même sans le secours de la musique. Celle qui, Mr. Auber y a adaptée est brillante de fraîcheur et d'un entraînement irrésistible. Situations intéressantes dans la composition du drame, scènes neuves et parfaitement amenées, musique charmante qui fourmille de ces airs faciles et chantans que chacun retient en les écoutant; voilà les titres qui ont assuré le succès de Fiorella dans toute la France, et qui doivent nécessairement lui procurer le même avantage sur notre théâtre. En attendant—La 1ère. reprès. de Mr. De Pourceaugnac, opéra nouveau, en 3 actes musique du célèbre Rossini. THEATRE DE MARIONNETTES, A l'instar des Fantoccinis de M. Séraphin à Paris. Rue St. Philippe entre Bourbon et Dauphine. Spectacle demandé, une représentation de Arlequin protégé par l'Amour, Comédie féerie mêlée de chants; Mme. Alexis chantera les couplets de la Petite Lampe merveilleuse: "Il va venir," musique de Mr. Chéret. Le spectacle commencera par CHARLOTTE CORDAY, Ou la Mort de Marat, Drame historique en deux actes. On n'a rien négligé pour rendre l'illusion complète; toutes les circonstances de ce fait historique y ont été exposées, telles que l'assassinat de Marat dans son bain; le tribunal révolutionnaire où Charlotte est jugée et condamnée, etc. etc. Le spectacle sera terminé par les danses et jeux pantagoniens, dans lesquels paraîtront plusieurs nouvelles marionnettes. On n'a rien négligé pour rendre cette représentation digne des applaudissemens des personnes qui favorisent ce spectacle de leur présence. Chaque jour on variera les représentations, les chants et les vues. Prix général d'entrée, 50 cents; moitié, prix pour les enfans. Les secondes sont réservées pour les personnes de couleur, qui sont prévenues que les esclaves n'y seront jamais admis, comme cela est arrivé une fois par erreur, et l'on n'a rien négligé pour rendre ces places très-commodés pour les spectateurs. Les esclaves paieront 2 escalons aux troisèmes. COUR DE PARISSIE pour la Ville et Paroisse de la Nouvelle-Orléans, 17 Avril 1828.—Présent l'Honorable James Pitot.—Frederick Frey et autres contre Mardochée Souza pour une cession forcée.—Sur motion de Mr. P. Soule, avocat des pétitionnaires dans cette affaire et sur entêtement de copie des délibérations des créanciers pardevant le notaire public dans cette affaire, il est ordonné par la cour que les créanciers dudit Mardochée Souza senr. et tous autres que cela concerne, déduisent en pleine cour d'ici au 1er de Mai prochain, les raisons pour lesquelles les dites délibérations ne seraient pas homologuées. Je certifie l'ordre ci-dessus. TH. S. KENNEDY, Greffier. 21 avril—3. SANGSUES à 50 cents. A VENDRE chez FORESTIER & Co, au coin des rues Royale et St. Pierre. Les articles suivants sont offerts à des prix modérés, savoir: Elixir anti-glaireux du Dr. Guilhé 5 livres sulfate de quinine Bandages herniaires, sondes Bougies et caudelles en gomme élastique Pijuliers à l'usage des pharmaciens Boîtes en cartons assorties Blanc des brûlans pour adoucir la peau Rouge pour la toilette Pastilles de sérait pour parfumer les appartemens Baume de copahue inodore Moxa Japonais &c. &c. 18 avril. AU moment de partir je prie les personnes qui auront quelque réclamation contre moi, de se présenter chez Mr. J. Guerin faubourg Marigny, rue des Français. Celles qui me doivent sont aussi priées de régler avec Mr. J. Guerin, qui a ma procuration générale. 21 avril. LALAUURIE Dr. Portefeuille perdu. PERDU—Hier soir, entre l'encoignure de la rue Conti et le Marché, ou du Marché aux environs du Café Davis, un PORTE-FEUILLE de couleur jaunâtre, contenant cinquante piastres en billets de banque et divers autres billets à ordre, comme suit: un de J. P. Planché Schu le 3 Avril, de \$111 68 cts. un de Jacques Monfort, 11 Février, de 30; un de J. P. Clément, 7 Nov. de 40; un de J. P. Duval, 7 Nov. 40; un de Jh. Perillat, de 20 et un autre de 10; un de Jacques Liguilard de \$8 62 cts.; un de Th. Jourdan, de 25; un bon de Senecr, à vue; un reçu de bons de Dubuieu et Co. de 12; divers bons de Godefr. foireur montant à 25; ainsi que plusieurs autres acquittés par le sousigné. La personne qui l'aurait trouvé est priée de le rapporter à l'encoignure des rues Conti et Levée No. 48. Le propriétaire fera volontiers l'abandon des cinquante piastres, et son Pénice. 16 d'Avril. P. D. HENRY. A VIS—Mlle BELLANGER, étienne dans l'intention d'aller en France, désirerait vendre sa propriété située rue Marigny No. 148; elle consiste dans une maison composée de six petites pièces, non compris une cuisine séparée avec chambre de domestique, deux cours, cases à nègres, écurie et hangar, un grand jardin garni de beaucoup d'arbres fruitiers et en bon rapport, le tout de la contenance de deux terrains et demi. Cette propriété lui revient à plus de 2,000 piastres mais elle fera un sacrifice. Elle désire un tiers comptant, le surplus dans un an. Si mieux on aime elle vendra également en rente viagère payable tous les six mois et d'avance. Pour plus amples renseignements, s'adresser à ladite dame, ou à M. Ant. Abat ou à MM. Ch. Jourdan & co. libraires. 22 avril.



Nouvelles Maritimes. PORT DE LA NILE-ORLEANS. Arrivés. Bateau de remorque Porpoise, d'au-dessous de la pointe, avec le navire Charles Adams et le brick Pulaski, sur lest. Le remorqueur Grampus, de la Balize, avec le brick Castillo, le goé. Spark, et Lagranger, et les axes aux lettres du brick Concordia et de la goé. Spark. Goé. Spark, Pool, de St. Jago, à J. Clark, avec des espèces, peaux, etc. à J. W. Zacharie et co; G. Vance; D. Mullony; et à d'autres. Brick Castillo, Young, de la Havane, à J. W. Zacharie et co; cargaison, cigars, des fruits, etc. à Zacharie et co; Lessasser et Kishaw, Cucullo; S. Toroff; et à ordre. Goé. Lagrange Beebe, de la Veracruz, avec du cuir, et des peaux à Mr. Jenkins. Bateau à vapeur Ontario, de St. Martinsville, avec du sucre, et des peaux. Bateau à vapeur Friendship, de Florence, avec du coton. Entrés. Navire John et Elizabeth, Barstow, New-York, à G. E. Russell et Barstow, sur lest. Navire Charles Adams, Henderson, New-York. Navire Mordecai, Hill, du Havre—rapporté. Navire Superior, Thompson, New-York—rapporté. Navire Xenophon, Aikin, New-York—sur lest. Navire John Hale, Thompson, Savannah. Brick Arcures, Jellerson, Mobile—sur lest. Brick Mexican, Boylan, Marseille—rapporté. Brick Orythia, Tanner, Havane—rapporté. Brick Kremlin, Wood, Boston—rapporté. Brick Forrest, Bates, New-York—rapporté. Brick Pulaskie, New York—rapporté. Brick Mobile, Portland—rapporté. Goé. Mary Ann, Sharp, Charleston, avec 37 esclaves. Goé. Citizen, Chase, Savannah—rapporté. Parti hier soir, le remorqueur Grampus, pour la Balize, avec le brick Sophia pour Hambourg, et le brick Oliver pour la Havane, à la remorque. Parti hier soir, le remorqueur Porpoise, pour la Balize, avec le navire Illinois, pour New-York, à la remorque. POUR TAMPICO. La goélette ECLIPSE, capitaine Marchand, ayant la majeure partie de son chargement arrêtée, partira immédiatement pour le dit port. Pour fret et passage, s'adresser à 19 Avril. M. F. COUGOT, Rue Royale. Je certifie que j'ai présidé au Tirage de la Loterie des Propriétés de Louis Pontiffé Petit, annoncée pour le 21ème jour d'Avril, et que les numéros suivants ont gagné les Lots ci-dessous, dans l'ordre suivant: N° 63 Second Lot. 174 Neuvième Lot. 104 Quatrième Lot. 77 Cinquième Lot. 133 Septième Lot. 225 Huitième Lot. 171 Troisième Lot. 30 Premier Lot. 73 Sixième Lot. Nlle-Orléans, 21 Avril 1828. A. DUBOURG, juge associé de 23 av. la Cour de Cité de la N.-Orléans. Collège Louisianais. Les développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER à l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de FRASCATI, situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve. Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant: 1°—La salubrité du lieu considérée par des juges compétens comme placée hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaine saison, exercent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans. 2°—La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente. 3°—Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques. 4°—La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permet de séparer les jeunes élèves des plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges. Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il le soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estima heureux si ces motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne se saisissant pas cette occasion de leur offrir ses services. M. Guillet, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Albert d'Hémécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à MM. Hoffmann, Pille et d'autres citoyens respectables de cette ville. Considérant combien il est difficile de faire obéir à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables d'une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il sera désormais impossible d'admettre un nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans. Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. 26 mars.

Portugal. Il était tous que le mariage sanctifiait les nœuds de l'infante Dona Anna Jésus Maria et du marquis de Loulé; à peine arrivée au domicile de son époux pour lequel elle a quitté le palais de Queluz, et où elle a été conduite par le comte de Cin-

Compagnon souffrait tellement, que nous fûmes obligés de suspendre la descente pendant plusieurs minutes. Pour remédier à cet inconvénient les ouvriers nous conseillèrent d'avalier notre saignée après avoir fortement comprimé les nases et la bouche, et de retenir un moment notre respiration, afin d'établir une sorte de résistance contre la pression de l'air extérieur par celle de l'air intérieur. Mon compagnon se trouva peu soulagé par ce procédé. Lorsque nous nous remîmes en mouvement, il souffrait beaucoup il était pâle, ses lèvres étaient décolorées, on l'aurait cru prêt à s'évanouir. Cette expérience produisit sur moi un effet contraire; j'étais dans un état d'excitation analogue à celui qui résulte d'une forte dose de liqueur spiritueuse, je n'éprouvais qu'une vive pression autour de la tête, comme si un cercle de fer y eût été adapté avec violence. En parlant avec les ouvriers, j'avais quelque peine à les entendre; cette difficulté de l'ouïe devint même si forte, que pendant trois ou quatre minutes, il nous fut impossible de nous répondre; je ne m'entendais pas moi-même, parlant très-haut, et bientôt le bruit causé par la violence du courant contre les parois de la cloche, ne parvint plus à mon oreille. Enfin, nous arrivâmes au fond de la mer, où toute sensation désagréable cessa presque entièrement. Pendant la durée de notre séjour sous l'eau, nous respirions facilement, sauf une assez grande chaleur occasionnée par notre transpiration, qui remplissait la cloche de vapeurs extrêmement épaisses; mais au moyen d'un signal, l'air était si facilement renouvelé par celui qu'on envoyait d'en haut, que cet inconvénient ne tardait pas à disparaître; notre pouls n'éprouva aucune altération. A vingt pieds au-dessous de la surface de la mer, la température de l'eau était de dix degrés Réaumur. La lumière qui arrivait au fond de la mer était vive, le soleil brillait d'un grand éclat. On pouvait lire et écrire aisément. Mon compagnon vit des légions de poissons, de crabes et d'autres habitants de l'onde, fuir à l'approche de la cloche; nous recueillîmes plusieurs fucus attachés aux rochers et quelques animaux marins. La partie du fond de la mer, qui ne présentait pas de rochers, était composée de sable ou de cailloux roulés, ou de boue noire. Le courant était très-violent; la couleur de l'eau, vue au travers des verres, nous paraissait d'un vert pâle et diaphane. Après avoir passé plus d'une heure au fond de la mer, et avoir vu les ouvriers travailler avec autant de facilité qu'en plein air, ils firent des signaux, et on nous rappela à la surface, bien satisfaits de ce que nous avions vu, et de la sécurité dont on peut jouir dans une position aussi étrange. En remontant, nos sensations furent bien différentes de celles que nous avions éprouvées en descendant; il nous semblait que nos têtes devenaient beaucoup plus grosses, et que les os étaient sur le point de s'en séparer; mais cet inconvénient ne fut pas de longue durée. Découverte d'Antiquités. Dans la Crimée. M. de Blaramberg, directeur des Musées d'Antiquités établis à Odessa et à Kertch, vient de découvrir à un verster au-dessus de Simpheropol les restes d'un château ancien. On a tiré des débris qui y sont restés des bas reliefs et des inscriptions grecques, dont une porte cette dédicace. A Jupiter-Atabirius, sur l'autel, on distingue parfaitement le nom du roi Scilurus. C'est probablement ce fameux Scilurus qui fit la guerre aux généraux de Mithridate-Eupator, et qui, au rapport de Strabon, possédait, dans l'intérieur de la Tauroïde, les châteaux de Chavun, de Neapolis et de Palacium. Les vestiges nouvellement découverts peuvent appartenir à une de ces trois places. Parmi les bas-reliefs qu'on a détachés, il s'en trouve un qui représente la figure d'un vieillard ayant une barbe épaisse, et coiffé d'un bonnet singulier. Cette même figure, parfaitement ressemblante, se voit sur une médaille inédite du cabinet de M. de Blaramberg, au revers de laquelle on lit le nom du roi Scilurus. Le bas-relief offre donc indubitablement les traits de ce roi des Taurus-Sythes; cette découverte est très-importante pour l'iconographie ancienne. M. de Blaramberg, dans son dernier voyage pour la recherche d'antiquités sur les bords de l'ancien Bosphore-Cimmérien, reconnu à quatre verstes de Kertch, près de la batterie Pawlowski, les vestiges de l'ancienne ville de Nimphee, colonie grecque, qui dans l'antiquité avait appartenu quelque temps aux Athéniens, et ensuite aux rois de Bosphore. M. de Blaramberg y a retrouvé les traces des murs, et de grosses dalles de pierre dure dispersées sur le rivage du détroit, lui ont indiqué l'emplacement de l'ancien port de Nimphee, mentionné par Strabon.

Je certifie que j'ai présidé au Tirage de la Loterie des Propriétés de Louis Pontiffé Petit, annoncée pour le 21ème jour d'Avril, et que les numéros suivants ont gagné les Lots ci-dessous, dans l'ordre suivant: N° 63 Second Lot. 174 Neuvième Lot. 104 Quatrième Lot. 77 Cinquième Lot. 133 Septième Lot. 225 Huitième Lot. 171 Troisième Lot. 30 Premier Lot. 73 Sixième Lot. Nlle-Orléans, 21 Avril 1828. A. DUBOURG, juge associé de 23 av. la Cour de Cité de la N.-Orléans. Collège Louisianais. Les développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER à l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de FRASCATI, situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve. Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant: 1°—La salubrité du lieu considérée par des juges compétens comme placée hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaine saison, exercent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans. 2°—La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente. 3°—Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques. 4°—La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permet de séparer les jeunes élèves des plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges. Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il le soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estima heureux si ces motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne se saisissant pas cette occasion de leur offrir ses services. M. Guillet, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Albert d'Hémécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à MM. Hoffmann, Pille et d'autres citoyens respectables de cette ville. Considérant combien il est difficile de faire obéir à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables d'une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il sera désormais impossible d'admettre un nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans. Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. 26 mars.

Je certifie que j'ai présidé au Tirage de la Loterie des Propriétés de Louis Pontiffé Petit, annoncée pour le 21ème jour d'Avril, et que les numéros suivants ont gagné les Lots ci-dessous, dans l'ordre suivant: N° 63 Second Lot. 174 Neuvième Lot. 104 Quatrième Lot. 77 Cinquième Lot. 133 Septième Lot. 225 Huitième Lot. 171 Troisième Lot. 30 Premier Lot. 73 Sixième Lot. Nlle-Orléans, 21 Avril 1828. A. DUBOURG, juge associé de 23 av. la Cour de Cité de la N.-Orléans. Collège Louisianais. Les développemens progressifs reçus par cet établissement, ayant considérablement augmenté le nombre des élèves, et nécessité un changement de domicile, Mr. CUVELLIER à l'honneur d'informer le public qu'il vient de fixer sa résidence dans le vaste local connu sous le nom de FRASCATI, situé à un quart de mille au-dessous de la Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du fleuve. Les motifs qui ont déterminé ce changement et le choix de la maison désignée ci-dessus, seront aisément appréciés d'après l'exposé suivant: 1°—La salubrité du lieu considérée par des juges compétens comme placée hors de la sphère d'activité des maladies épidémiques qui, dans certaine saison, exercent d'effrayans ravages à la Nouvelle-Orléans. 2°—La proximité de la ville, qui permet de jouir de tous les avantages que peut offrir une cité populeuse et florissante, sans être exposé à aucun des nombreux inconvéniens qu'elle présente. 3°—Le besoin urgent d'édifices disposés de manière à favoriser le maintien de l'ordre intérieur et les différentes classifications qu'exige un système d'éducation qui embrasse la totalité des études classiques. 4°—La nécessité non moins impérieuse d'une vaste enceinte dont la distribution permet de séparer les jeunes élèves des plus âgés, afin d'éloigner autant que possible les chances d'accidens et les inconvéniens de tous genres qui résultent nécessairement de la confusion des âges. Tel est le résumé des raisons qui ont déterminé M. Cuvellier à opérer ce changement. Il le soumet au jugement du public, et plus particulièrement encore à celui des personnes qui l'honorent en lui confiant l'éducation de leurs enfans. Il s'estima heureux si ces motifs obtiennent leur approbation; et il croirait manquer à la reconnaissance en ne se saisissant pas cette occasion de leur offrir ses services. M. Guillet, professeur de mathématiques au Collège Louisianais, étant obligé de s'absenter pour six mois, sera remplacé dans ses fonctions, jusqu'à son retour, par M. Albert d'Hémécourt, ingénieur des ponts et chaussées, déjà connu sous les plus favorables auspices, et recommandé d'ailleurs par M. le général Bernard à MM. Hoffmann, Pille et d'autres citoyens respectables de cette ville. Considérant combien il est difficile de faire obéir à des jeunes gens dont le caractère est déjà formé, les règles indispensables d'une maison d'éducation, M. Cuvellier se voit dans la nécessité d'annoncer au public qu'il sera désormais impossible d'admettre un nombre de ses élèves des jeunes gens au dessus de l'âge de quatorze ans. Les personnes qui désireraient parler aux élèves, sont priées de vouloir bien s'adresser d'abord au chef de l'établissement. 26 mars.